



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Arts plastiques

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Arts plastiques

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI30004648

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Metz (Île de Saulcy).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Arts plastiques* de l'Université de Lorraine (UdL) propose une formation riche et bien articulée entre théorie et pratique (avec une forte proportion de travaux dirigés (TD)). Dans ce cadre, elle fait intervenir de nombreux professionnels dans la formation (enseignement, accueil de stages) et dispose d'excellents partenariats (par exemple le Centre Pompidou - Metz), ce qui permet aux étudiants d'acquérir les fondamentaux théoriques et pratiques nécessaires. A partir du quatrième semestre (S4) et en troisième année (L3), deux parcours complémentaires, fortement mutualisés, sont proposés: *Arts plastiques* et *Arts de l'exposition* où en L3, quelques unités d'enseignement (UE) sont mutualisées avec le parcours *Arts de la scène : théâtre et danse* de la mention *Arts du spectacle et audiovisuel*. Les UE d'ouverture sont clairement formulées et indiquées, les compétences transversales également. Les réorientations (y compris vers les écoles d'art) sont effectives ainsi que des passerelles vers le domaine des « Humanités et Sciences sociales ».

Cette licence permet ensuite aux étudiants diplômés de poursuivre leurs études dans un des masters à finalité recherche ou professionnelle dans les domaines de l'art et de la culture, de l'Université ou extérieurs à l'UdL. L'accès à des écoles d'art est également possible. Les métiers visés en rapport avec les arts plastiques et l'exposition sont à caractère international (management, scénographie, expertise, médiation culturelle, etc.). L'enseignement des langues (anglais langue principale) et de l'informatique ont leur importance dans la formation. La méthodologie, la valorisation de l'esprit critique, les échanges sont favorisés à juste titre dans une prise en compte effective des enjeux contemporains. L'ouverture vers les licences professionnelles, telles que les licences *Assistants de gestion, de diffusion et développement culturels* et *Conception et mise en œuvre de projets culturels*, et la mobilité nationale et internationale montrent la dynamique de cette mention *Arts plastiques*.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*Arts plastiques* est dynamique, clairement présentée et elle offre une formation de qualité, ancrée dans la vie artistique et culturelle contemporaine. La licence d'*Arts plastiques* a fait le choix pertinent de s'orienter vers des débouchés professionnels concrets (métiers de l'exposition sans oublier l'ouverture vers les concours d'enseignement en arts plastiques) comme la convention avec le Centre Pompidou - Metz en témoigne. L'insertion professionnelle est favorisée par les stages et la présence active de professionnels dans la formation.

Le pilotage de la licence est pertinent, clairement organisé avec un suivi attentif des étudiants. Si besoin est, le parcours peut être adapté dès la L1. Des réorientations sont possibles et bien organisées à différents niveaux de la formation grâce aux passerelles mises en place et la mutualisation d'UE vers des licences professionnelles ou d'autres mentions de licence.

Étant donné que les effectifs étudiants sont assez importants (120-150 étudiants en L1), l'équipe d'encadrement semble un peu faible en nombre.

L'évaluation des compétences transversales, les modalités du contrôle continu, les retours étudiants sur la formation sont mentionnés dans le dossier, mais ne sont pas encore assez précisés, comme les acquis des relations entre tutorat et formateurs tout au long de la formation.

La mobilité internationale est indiquée, mais elle n'est pas assez tournée vers des pays frontaliers (le MUDAM du Luxembourg, par exemple n'est pas mentionné). Les résultats obtenus et les possibilités offertes sont insuffisamment commentés.

Les recommandations de l'évaluation précédente de l'AERES ont été prises en compte et suivies.

- Points forts :

- La licence est cohérente, dynamique et fortement articulée avec de nombreux acteurs locaux dans le champ des arts plastiques (Centre Pompidou Metz) avec une ouverture forte sur l'international et sur la professionnalisation.
- Le pilotage de la licence est pertinent, grâce à des outils nombreux et adaptés, à différents niveaux (département, UFR, université).
- Il existe de nombreuses passerelles cohérentes, rendues effectives grâce à la mutualisation avec d'autres parcours de mention et de nombreuses UE libres.

- Points faibles :

- L'évaluation des connaissances transversales n'apparaît pas encore assez dans le dossier.
- Le taux de réussite en L1 n'est pas assez élevé et les mesures à prendre ne sont pas assez précisément indiquées.
- L'intérêt pour la langue allemande n'est pas assez stimulé pour augmenter les partenariats avec la Grande Région.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de débiter une réflexion sur la façon d'augmenter le taux de réussite des étudiants en L1 qui est un peu faible et de préciser davantage les modalités du contrôle continu. Il pourrait être intéressant pour valoriser la formation d'introduire sous diverses formes, la pratique de la langue allemande dans le cursus afin de développer des partenariats avec la Grande Région et d'augmenter ainsi la mobilité internationale.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	138	114	134	120	151
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	80	49	65	45	60
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	75	70	44	59	47
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	13 %	14 %	11 %	24 %	NC
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	4 %	4 %	9 %	7 %	17%
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	36 %	48 %	33 %	44 %	41 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	4 %	4 %	10 %	9 %	NC
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	70 %	72 %	68 %	71 %	NC
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	5 %	3 %	0 %	4 %	NC
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	61 %	58 %	58 %	60 %	NC
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	13 %	15 %	3 %	10 %	NC
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			504	504	504
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			17,8 %	19 %	24 %
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			5	6	6
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			303	316	280
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			29	42	96



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Arts plastiques

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI30004648

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

- L'évaluation, très positive, note que l'encadrement reste faible compte tenu de la masse considérable d'étudiants dans nos filières. Ce point –véritablement problématique en termes de fonctionnement- est au cœur de nos sollicitations auprès de l'établissement, notamment sous la forme de **demande de créations de postes** de MCF et PR.

- 2 autres points sont mis en relief : la mobilité internationale vers les pays frontaliers (Luxembourg, Allemagne) et la langue allemande dans les enseignements de licence ne sont pas suffisamment encouragés et valorisés. Sur ces deux points : **une convention de partenariat est en cours de rédaction** avec le Centre Pompidou Metz et le FRAC Lorraine afin de mettre en place des passerelles entre nos institutions : ces deux centres d'art ont en effet manifesté le besoin urgent de pouvoir **recruter des médiateurs spécialisés en art contemporain et capable d'accompagner les visites en langue allemande**. C'est ce premier élément que nous prendrons en charge dès la rentrée de septembre 2012. **Les partenariats avec la Grande Région pourront alors se mettre en place, dans un second temps**, dans une logique de dynamisation de l'insertion professionnelle.

- Enfin le faible taux de réussite en L1 s'explique du fait de l'indécision des étudiants qui basculent, globalement au terme du premier semestre, soit vers une autre discipline, mais plus généralement vers une autre formation (école d'art, BTS, etc.). L'une des stratégies envisagée pour renforcer le maintien des viviers en L1 est de **communiquer davantage en amont sur nos spécialités** (en particulier le parcours sur les *Métiers de l'exposition* qui est une spécialité nationale en lien avec un master (*Arts de l'exposition et scénographies*), unique en Europe) ; mais aussi de **renforcer les enseignements de pratique plastique et de spécialisation** –ce qui est prévu dans la future maquette- afin d'ancrer immédiatement les étudiants de L1 dans des savoirs et des savoir faire pragmatiques et efficaces, ce que la licence actuelle (du fait des exigences ministérielles qui préconisaient une généralisation transdisciplinaire des savoirs et une fluidité des passerelles, au mépris des spécialités) ne permettait pas.